



Rédiger son dossier d'enseignement

Qu'est-ce qu'un « dossier d'enseignement » ? L'idée d'un « dossier d'enseignement », sorte de curriculum vitae pédagogique pour les enseignant-e-s universitaires, a pris forme dans les années 80. A l'époque, il s'agissait pour les universités de divers pays de s'entendre sur des critères permettant de juger de la qualité des aspects davantage pédagogiques ou didactiques de la fonction d'enseignant-e à l'université. Un canevas a alors été développé pour permettre aux enseignant-e-s de faire l'inventaire de leurs activités d'enseignement et, sur cette base, mettre en évidence la qualité de leur enseignement, de la même façon qu'ils/elles mettent en évidence la qualité de leurs activités de recherche ou d'administration.

Le dossier d'enseignement sert donc de curriculum vitae se concentrant sur les activités d'enseignement d'un-e enseignant-e (professeur-e ou MER). Il cible généralement une période de travail spécifique, de deux à six ans, mais peut aussi couvrir l'ensemble de la carrière de cet-te enseignant-e. L'idée est de condenser divers aspects de la fonction enseignante dans un seul document de façon à pouvoir dégager une vue d'ensemble de l'expérience d'un-e enseignant-e universitaire et de son développement. On y retrouve donc du matériel relatif aux enseignements eux-mêmes (type de cours, public, méthodes d'enseignement utilisées, modes d'évaluation employés) de même que des références aux résultats d'évaluations de l'enseignement effectuées par les étudiant-e-s. Le dossier d'enseignement comporte aussi une forte dimension réflexive selon laquelle

l'enseignant-e s'interroge sur sa vision de l'enseignement ou de l'apprentissage, et développe ainsi ses compétences d'enseignement à partir de ses expériences.

A quoi sert un dossier d'enseignement ?

Le dossier d'enseignement peut donc servir à deux fins. D'une part, prenant la forme d'un journal réflexif, il permet à l'enseignant-e universitaire de documenter ce qui fonctionne bien et ce qui fonctionne moins bien dans son enseignement. Le dossier d'enseignement permet un tel exercice puisqu'il amène l'enseignant-e à se poser des questions qui ne seraient peut-être pas posées autrement. Ainsi, faire l'inventaire de ses cours, des méthodes d'enseignement utilisées et des modes d'évaluation employés permet de faire le point sur la cohérence des choix et sur l'efficacité des méthodes d'enseignement ou des modes d'évaluation. Bien entendu, cela s'effectue à la lumière des résultats obtenus par les étudiant-e-s à l'évaluation finale de même qu'à la lumière des résultats obtenus à l'évaluation de l'enseignement. Selon une telle logique, l'enseignant-e universitaire peut se développer dans son rôle d'enseignant-e par le fait même de sa propre expérience. C'est ce que d'aucuns nomment l'apprentissage « expérientiel » (Kolb, 1984) ou encore l'apprentissage « réflexif » (Schön, 1983). Ainsi, tirer des conclusions ou des leçons de ses expériences, en documentant systématiquement ce qui est fait et pourquoi cela est fait, permet de développer ses connaissances relatives à l'enseignement.

D'autre part, le dossier d'enseignement peut servir à documenter la qualité des prestations d'enseignement d'un-e enseignant-e universitaire. Mais pour y arriver, il faut faire la différence entre l'évaluation « statique » et l'évaluation « dynamique » (Fenwick & Parsons, 2000). Dans le premier cas, on évalue la prestation à un moment précis dans le temps, à l'aide des réalisations d'un individu. Selon cette logique, on évalue les compétences pédagogiques actuelles d'un-e enseignant-e universitaire à la lumière seule de ses réalisations. Dans le second cas, on évalue les possibilités de développement d'un individu à partir de ses réalisations et de sa réflexion au sujet de ces réalisations. Selon cette logique, le dossier d'enseignement permet de prendre connaissance de la trajectoire potentielle de développement d'un-e enseignant-e universitaire. Ainsi, non seulement il est possible d'évaluer les compétences pédagogiques actuelles d'un-e enseignant-e universitaire, mais il est aussi possible d'envisager où pourrait se situer celui/ celle-ci dans cinq ou dix ans.

Comment le dossier d'enseignement est-il utilisé à l'UNIL ?

À l'UNIL, les professeur-e-s et MER doivent soumettre, tous les six ans, un rapport d'autoévaluation qui fait état de leurs activités de recherche, d'enseignement et d'administration. Le dossier d'enseignement est donc intégré dans le rapport d'autoévaluation, dans la section portant sur les activités d'enseignement. Ainsi, dans la préparation de son rapport d'autoévaluation, chaque enseignant-e dresse la liste des enseignements effectués durant la période visée, décrit les méthodes d'enseignement utilisées et les supports pédagogiques développés, explique comment les apprentissages des étudiant-e-s ont été évalués et ce qui se dégage de leurs résultats, commente les résultats d'évaluation de ses enseignements et parle de ses activités d'administration de l'enseignement et d'encadrement de thèses. En parallèle, et justement pour favoriser le développement professionnel, l'enseignant-e décrit aussi ses intentions générales par rapport à ses enseignements et dresse un bilan de l'ensemble de ses activités d'enseignement en identifiant les points forts, les problèmes rencontrés, les compétences à développer et les projets entretenus. L'UNIL fait donc preuve d'innovation en Suisse en valorisant l'enseignement au même titre que la recherche universitaire, une tendance de plus en plus marquée à l'échelle internationale.

Comment préparer la partie « enseignement » du dossier ?

1) Intentions générales par rapport à vos enseignements.

En considérant l'ensemble de vos enseignements, il faudrait chercher à répondre aux questions suivantes :

- Quels sont vos objectifs lorsque vous enseignez ?
- Comment percevez-vous votre rôle en tant qu'enseignant-e ?
- Que représente pour vous « enseigner » à l'université ?
- Que représente pour vous « apprendre » à l'université ?

2) Liste des enseignements structurés ou formels

Pour chaque enseignement structuré ou formel, il faudrait préciser :

- le public (Bachelor, Master, Doctorat, Formation Continue)
- la place dans le cursus (début/fin de programme)
- le type d'enseignement (cours, séminaire, TP)
- la durée (heures par semaine, nombre de semaines)

3) Méthodes d'enseignement utilisées / innovations

Pour chaque enseignement structuré ou formel, il faudrait préciser :

- quelles méthodes d'enseignement vous utilisez (i.e., exposé magistral, discussion, simulations, etc.)
- pourquoi vous privilégiez ces méthodes
- en quoi ces méthodes constituent une innovation pédagogique (le cas échéant)

4) Préparation de supports d'enseignement / innovations

Pour chaque enseignement structuré ou formel, il faudrait préciser :

- quels supports d'enseignement vous utilisez (i.e., PowerPoint, photocopie, Moodle, autre matériel, etc.)
- pourquoi vous privilégiez ces supports
- en quoi ces supports constituent une innovation pédagogique (le cas échéant)

5) Évaluation des apprentissages

Pour chaque enseignement structuré ou formel, il faudrait indiquer :

- quelles méthodes d'évaluation des apprentissages vous utilisez et pourquoi vous privilégiez ces méthodes
- quelles tendances semblent se dégager des résultats d'évaluation des apprentissages (i.e., sujet bien adapté ou difficile)
- quelles mesures vous envisagez pour répondre aux tendances observées (i.e., corriger les problèmes ou maintenir ce qui fonctionne)

6) Évaluation de vos enseignements

Pour chaque enseignement structuré ou formel étant évalué, il faudrait préciser :

- les points forts se dégageant de l'évaluation (i.e., ce qui semble bien fonctionner)
- les aspects à améliorer selon l'évaluation (i.e., ce qui semble moins bien fonctionner)
- les mesures visant la consolidation ou l'amélioration prises suite à l'évaluation
- les moyens employés pour communiquer ces mesures aux étudiant-e-s

7) Activités d'organisation de l'enseignement

Si vous êtes responsable d'un module, programme, ou autre cursus, il faudrait préciser :

- la nature de vos responsabilités
- ce que vous retirez de cette expérience (i.e., organisation du cursus, séquence des cours, etc.)
- les projets que vous entretenez à l'égard de cette expérience (i.e., revoir l'organisation d'un cursus pour favoriser l'intégration interdisciplinaire)



8) Activités d'encadrement / participation à des jurys

Si vous participez à l'encadrement de mémoires ou de thèses, il faudrait préciser :

- de combien d'étudiant-e-s vous êtes responsable
- le contexte dans lequel s'inscrit chaque activité (i.e., master, doctorat)
- les responsabilités qui vous incombent (i.e., directeur de thèse, membre du jury, etc.)

9) Participation à des activités de développement professionnel

En considérant les activités de développement professionnel auxquelles vous avez participé, il faudrait préciser :

- quelles activités ont contribué à développer vos compétences pédagogiques (i.e. formations, colloques, rencontre avec un conseiller)
- comment ces activités ont contribué à développer vos compétences pédagogiques
- comment vous envisagez développer vos compétences pédagogiques à plus long terme (le cas échéant)

10) Bilan global des activités d'enseignement

En considérant l'ensemble de vos enseignements, il faudrait préciser :

- les points forts de ceux-ci
- les problèmes rencontrés
- les compétences qu'il vous apparaît opportun de développer
- les projets que vous entretenez à l'égard de vos enseignements à plus long terme

Références

Fenwick, T., & Parsons, J. (2000). *The art of evaluation: A handbook for educators and trainers*. Toronto, ON: Thompson Educational Publishing, Inc.

Kolb, D. A. (1984). *Experiential learning: Experience as the source of learning and development*. Englewood Cliffs, NJ: Prentice-Hall.

Schön, D. A. (1983). *The Reflective practitioner: How professionals think in action*. New York: Basic Books.

<http://www3.unil.ch/wpmu/enseigner/concevoir-un-enseignement/evaluer-ses-enseignements/>

Denis Berthiaume - SADAP - HES-SO

Amaury Daele - CSE

Emmanuel Sylvestre - CSE

2ème édition - Septembre 2012

